

# Critique de l'analyse de Pierre Mauger

Monsieur Mauger, ancien instituteur, a été chargé par le gouvernement, dans des départements dits « pilotes », de « l'aménagement du système éducatif dans les zones d'habitat dispersé ». Ces départements ont cru qu'un temps de réflexion allait leur être donné, que des solutions originales allaient peut-être se dégager!

*Le verdict était couru d'avance : les écoles de moins de trois classes ne peuvent pratiquer une pédagogie équivalente à celle de leurs homologues (pédagogie traditionnelle évidemment !). Regroupement donc. Et le moins coûteux possible : regroupement sur le chef-lieu puisqu'il est dit que l'idéal c'est cinq classes.*

*Cela a donné lieu à l'écriture de deux ou trois pages et a abouti à la décision du Conseil des ministres du 7 novembre 1990 : « La conception d'une structure d'école à trois classes minimum, telle qu'elle a été définie par Monsieur Mauger, a été approuvée ».*

*L'analyse de Pierre Mauger correspond dans son ensemble à une situation existant réellement et, si nous en contestons certains points, elle est conforme à une certaine logique. D'autre part, nous ne mettons pas en doute ses intentions. Mais, il existe une autre situation de l'école rurale qui, si elle est loin d'être générale, est complètement différente de celle décrite et peut conduire à d'autres conclusions. Ensuite, la logique dans laquelle se place Pierre Mauger est la même que celle qui a conduit dans les impasses actuelles qui coûtent bien plus cher à l'ensemble de la société française que les économies réalisées lors de l'établissement de certaines politiques (celle des banlieues par exemple). Enfin, nous considérons que, le tissu rural n'étant pas encore totalement déchiré, il est encore temps, avec tous les partenaires, d'ouvrir sur ce terrain des perspectives plus riches d'espoir. L'expérimentation qui a eu lieu dans les départements dits « pilotes » et qui a abouti très rapidement à une suppression pure et simple de l'école rurale montre que la logique financière et administrative qui guide les décideurs contredit les intentions.*

## Aspects démographiques

Si, dans certaines régions, il existe réellement un déplacement des toutes petites communes et une perte et un vieillissement de population, ce constat passe sous silence des éléments essentiels :

— Les raisons économiques d'ordre général et celles propres à l'agriculture qui sont à l'origine de cette baisse démographique actuelle. Pratiquer une politique qui accentue ce déplacement a eu, aussi bien dans l'histoire qu'actuellement dans le monde, les conséquences dramatiques que chacun sait parce qu'elle ôte toute chance de renversement des tendances (avec l'abandon de tout dynamisme par les populations restantes). Il semble impensable d'aller encore dans ce sens et la concentration, même sur des centres plus petits, ayant comme conséquence directe la destruction irréversible du tissu existant et surtout de ses possibilités de transformation, relève bien de la même logique. Si nous ne mettons pas en doute la volonté d'amélioration, nous savons bien qu'il n'a jamais été possible ensuite de maîtriser les processus ainsi accélérés.

— Les raisons culturelles qui ont pu amener à un dépeuplement des zones rurales ne sont plus exactes et l'on assiste, en de nombreux endroits, à un renouvellement de population : l'habitat est de moins en moins lié au lieu du travail et nombreux sont ceux qui font le choix d'une résidence dans un environnement de qualité, même à plus de 60 km de l'entreprise. Le choix de la résidence reste alors lié à un certain nombre de critères... dont la présence de l'école (et de sa qualité, sans aucun doute !). Si une école placée momentanément dans une situation d'effectifs dif-

ficile est maintenue et sa qualité ainsi que son image améliorées, alors les courbes s'inversent et la population scolaire retrouve un niveau plus efficace. Dans le cas contraire, les choix de résidence sur la commune, par une population active, disparaissent avec, pour conséquence, vieillissement et dépeuplement.

D'autre part, on le développera plus loin, une école différente, présentant certains atouts, commence à être un critère de choix pour un nombre de plus en plus grand de parents.

On constate ainsi que les chiffres démographiques dont on se sert pour justifier une politique dépendent en réalité de cette même politique. Quand P. Mauger dit que « les fermetures de classes ou d'écoles sont la conséquence - et non la cause - de la baisse démographique », ce n'est pas exact dans la mesure où ces fermetures ne font qu'accentuer et accélérer une tendance, alors qu'un maintien pourrait au contraire l'enrayer et la renverser. C'est faire croire qu'il s'agit d'un phénomène naturel sur lequel une politique n'aurait aucun effet... et qu'elle n'aurait pas provoqué (ce qui contribue d'ailleurs à faire douter de l'utilité de la politique !)

— On assiste également à une certaine paupérisation de zones rurales, phénomène apparemment lié aux difficultés économiques générales : dans certains villages s'installent des familles en difficulté trouvant ici des facilités de logement (famille, maisons anciennes...). On peut penser que ce phénomène va s'accentuer et que les concentrations scolaires cantonales risquent, dans un terme plus ou moins proche, d'aboutir à une véritable « banlieu-sardisation » avec les mêmes types de problèmes.

## Aspects pédagogiques

### Statistiques

Les statistiques sur lesquelles s'appuie Pierre Mauger méritent quelques remarques :

– Dans un premier temps, il cite une synthèse de l'évaluation de 89 pour dire que « *les enfants scolarisés dans des petites écoles, puis dans des petits collèges ruraux, sont pénalisés* » (note de P. Mauger du 4 décembre 90). C'est alors qu'une étude émanant du ministère lui-même (Françoise Oeuvarard, Direction de l'évaluation et de la prospective) s'appuyant sur la même évaluation et publiée en 90, démontre tout le contraire ! « *Le niveau de connaissance des élèves de ces petits établissements* (il est bien question dans son texte des classes uniques) *est identique - voire supérieur - à celui de l'ensemble des élèves en CE2 et en 6<sup>e</sup>* ». Elle constate également que, s'il y a orientation différente en fin de 3<sup>e</sup>, la cause n'est pas la petite taille des établissements mais « *doit être rapportée au contexte social et culturel* ».

C'est alors que Pierre Mauger, dans une seconde note du 4 juillet 91 (n° 515), rectifie ses propos : « *si l'école rurale est globalement aussi performante, c'est notamment grâce aux structures à trois ou quatre classes* », propos semblant reposer sur une nouvelle étude concernant six académies... Nous ne mettons pas plus en doute les uns ou les autres de ces chiffres, encore que nous faisons remarquer que des chiffres ne peuvent être qu'un des éléments d'une étude plus profonde.

– Chacun sait, qu'aujourd'hui encore, les résultats scolaires dépendent du milieu socio-culturel d'où viennent les enfants. Il ne viendrait à personne l'idée d'évaluer l'école urbaine en analysant les seuls chiffres des écoles de banlieues. Et pourtant la valeur des capacités des enfants, elle, est la même. Nier ce paramètre, même s'il est déplaisant et doit faire l'objet d'une lutte, n'est pas sérieux. Et le milieu socio-culturel des petites écoles rurales n'est pas encore, dans son ensemble, aussi favorable aux résultats scolaires que celui du chef-lieu de canton. Il n'y a pas, dans l'immense majorité de ces établissements, d'enfants de cadres, de professions libérales, voire même de commerçants... ce qui oblige à relativiser des résultats statistiques... qui sont, malgré tout, favorables !

– De même, lorsqu'on évalue l'accès en seconde après le collège, on ne prend pas en compte un certain nombre d'orientations propres aux zones rurales et tout aussi valables que le maintien dans le second cycle qui n'est pas forcément significatif de meilleurs résultats ou de moindres difficultés ! Et c'est en même temps dévaloriser des filières (qu'on tente par ailleurs de valoriser !) ou oublier



l'enseignement agricole dont la qualité et la modernité commencent également à être reconnues, même s'il ne fait pas partie de l'Education nationale. Mettre sur le dos « *d'une difficulté d'insertion dans un groupe dynamique...* » ces différences statistiques est pour le moins gratuit et curieux : l'explosion dans les lycées urbains aurait mérité qu'on se penche avec plus d'acuité sur les « *difficultés d'insertion dans les groupes dynamiques* » ! Là aussi il est dommage d'interpréter négativement des statistiques alors qu'il y a d'autres problèmes liés à la ruralité qui ne seront pas réglés du tout par une urbanisation du milieu.

– Enfin, l'évaluation toute récente sur laquelle s'appuie P. Mauger ne donne pas forcément des indications probantes (ne serait-ce que parce qu'on n'a pas encore d'éléments suffisants pour juger de l'évaluation elle-même) :

\* elle n'évalue pas du tout « *le déficit* » que P. Mauger reproche à l'école rurale (« *en matière de formation de la personnalité* »). On commence également à s'apercevoir qu'elle a tendance à provoquer plutôt une « *préparation au passage des tests* », en particulier dans les écoles à plusieurs classes (voir d'ailleurs phénomène général : « *comment réussir ses tests* », ce qui est pour le moins paradoxal), ce qui est pratiquement

impossible dans les classes hétérogènes pratiquant la pédagogie des cycles !

\* les tests sont proposés dès le début du passage au collège. Il est reconnu par tous que les élèves des petites écoles ont besoin d'un temps d'adaptation (ce qui n'a rien d'anormal ou de handicapant) et, au dire même des professeurs du second cycle, les résultats de cette évaluation sont toujours à pondérer pour eux parce que sous-évaluant presque toujours leur niveau ou surévaluant leurs difficultés qui sont très différents au bout de deux ou trois mois ;

\* nous considérons que les résultats comparatifs d'une telle évaluation pourraient être différents suivant les moments où elle est faite (fin de 6<sup>e</sup> par exemple, brevet ou baccalauréat et non pas entrée en seconde) et les points sur lesquels elle porterait (bonne insertion dans le monde du travail, chômage...)

\* enfin, nous ne nions pas que l'évaluation puisse refléter un certain nombre de difficultés liées à l'image et aux conditions de fonctionnement des petites écoles. Mais une étude, portant sur celles ayant des conditions matérielles, pédagogiques et d'encadrement (stabilité du corps enseignant) satisfaisantes, aurait été intéressante à mener et les chiffres obtenus à comparer avec ceux d'enfants, de milieux socio-culturels semblables, des écoles à plus de trois classes.

## Moyens

*« Ce phénomène (pénalisation des enfants ruraux) est aggravé par l'attitude de certains parents qui préfèrent scolariser dans des structures plus étoffées, mieux équipées... »*

Pierre Mauger a parfaitement raison. Sauf qu'il attribue à la taille de l'établissement un défaut qui n'est dû qu'à certaines politiques communales : on sait bien que certaines petites écoles sont dans un état de délabrement ou de sous-équipement lamentable, qu'il n'est pas encore dans le comportement de nombreuses petites municipalités de considérer leur école comme un réel investissement mais plutôt comme une source de dépenses stériles. Il ne s'agit pas de manque de ressources (qui sont trouvées quand il s'agit de l'aménagement d'un terrain de camping, d'une place... voire de la mairie), mais bien de choix, de convictions quant à l'utilité d'investissements dans le domaine de l'éducation. Si l'on suit Pierre Mauger dans son raisonnement, où iront les parents des banlieues ? dans les chefs-lieux de cantons ruraux ? dans les écoles de certaines zones résidentielles ?

Partout où les collectivités locales font cet effort

d'investissement l'école change et la taille n'est plus un handicap mais un atout comme on le verra plus loin. On peut même considérer que le maintien de l'école dans le village, dans une nouvelle perspective, est le seul moyen de répartir les charges de l'éducation : peut-on imaginer que les communes qui n'auront plus LEUR école puissent un jour faire ce que l'on peut considérer comme des « sacrifices » pour une école cantonale ? Bien sûr que Pierre Mauger ne préconise par littéralement l'école cantonale... mais l'expérience menée dans les départements pilotes aboutit à cela !

## Pédagogie

Là encore Pierre Mauger a raison chaque fois que sa réflexion (et son enquête !) se rapporte à une pédagogie traditionnelle. En particulier lorsqu'il prend comme exemple la classe unique. Dans ce cas, il y a déjà bien longtemps que cette pédagogie y était extrêmement difficile à mettre en œuvre, d'où d'ailleurs la fuite de la majorité des enseignants, comme des quelques parents menant une réflexion sur l'éducation de leurs enfants. Mais il a omis un élément d'une importance capitale : c'est justement dans un certain nombre de ces écoles à classe unique ou à deux classes qu'a été mise en œuvre, depuis longtemps et souvent à l'encontre des autorités ou tout au moins sans leur soutien, une pédagogie totalement différente qui est aujourd'hui prônée officiellement !

Tous ses arguments, que nous considérons comme très souvent justifiés, se rapportent à cette pédagogie traditionnelle. Au contraire, ils deviennent totalement faux pour toutes les écoles pratiquant une autre pédagogie, en particulier sur tous les points sur lesquels il s'appuie : *« apprentissage du comportement et des habitudes de travail, formation de la personnalité, inaptitude à la gestion du temps et à la recherche personnelle, découverte trop tardive d'un environnement culturel et humain... »*. Mieux encore, lorsque Pierre Mauger parle de *« la maîtrise des moyens modernes de communication et de traitement de l'information »*, il s'avère que c'est justement dans certaines classes uniques et avant partout ailleurs que cette maîtrise fait partie de l'axe principal de la pédagogie. Et ce qui est le plus étonnant, c'est que tous les parents qui font, depuis quelques années, le choix de l'école rurale (contrairement à ceux cités par P. Mauger qui ont existé et existent encore eux aussi), le font

**précisément pour ces raisons pédagogiques,** trouvant que l'école à plus de deux classes actuelle est encore incapable de répondre à ces nouvelles nécessités ! Ce sont d'ailleurs eux que l'on retrouve à nos côtés dans les comités de défense et ils font partie de cette modification significative de la composition de la population rurale, modification qui apparaît bien dans les chiffres de l'INSEE. Autrement dit, l'analyse concernant la pédagogie est valable pour beaucoup de ses points dans le cadre d'une école traditionnelle ne remplissant plus son nouveau rôle, elle ne l'est plus pour une école différente.

Nous reviendrons plus loin sur cette pédagogie. Mais lorsque Pierre Mauger dit que « *les dispositions de la loi d'orientation, notamment la mise en œuvre des cycles, ne pourront être mises en place que par une équipe d'enseignants travaillant au même lieu (école à trois classes au moins)* » la réalité démontre qu'il en est tout autrement : les écoles de trois classes et plus sont en face des pires difficultés pour la mise en place de cette réforme, ceci tout simplement parce que leur structure plus lourde est beaucoup plus difficile à transformer profondément comme l'exige l'introduction des cycles, la constitution d'équipes (qui est un des problèmes majeur de l'EN), alors qu'au contraire, les petites unités, pour des raisons que nous analyserons plus loin, peuvent être l'élément dynamisant d'une vraie réforme parce que beaucoup plus facilement modifiables et pouvant bénéficier immédiatement de conditions qui feront longtemps défaut aux unités plus grosses. Et ceci, soit parce qu'elles l'ont déjà fait, soit parce que c'est une condition sine qua non de leur existence !

## Enseignants

Il est également exact qu'il est difficile de mobiliser des enseignants dans les classes uniques. Mais cela appelle plusieurs remarques :

– **Ces postes ont toujours été dévalorisés** par rapport aux compétences qu'ils demandent. Il est de notoriété publique que ces enseignants doivent avoir une connaissance de TOUS les domaines de l'enseignement, une pratique plus difficile et plus complexe que l'ensemble de la profession, y compris l'enseignement spécialisé. Si l'on considère qu'ils doivent assurer, en plus, les mêmes tâches que tous les autres directeurs d'école, bien souvent des fonctions socio-culturelles totalement inconnues de leurs collègues urbains, et ceci sans différence salariale notable, il n'est, pour le moins, pas étonnant que ces

postes aient été fuis et confiés généralement à des débutants ! Passer ce fait sous silence dans une analyse des difficultés de l'école rurale est étonnant. La responsabilité de l'État dans ce domaine est bien évidente puisque ces écoles n'ont même pas été classées zones d'éducation prioritaire !

– **La formation de ces enseignants.** Bien que ce problème ne puisse être totalement dissocié du problème général de la formation des enseignants (on peut supposer que la modification actuelle du système de formation est bien due à l'inefficacité du système précédent !), il faut bien constater qu'un certain nombre de ces enseignants en milieu rural s'est bien autoformé. Maintenant qu'une réforme est engagée, et maintenant seulement, partout on reconnaît que leur pratique a une certaine valeur. Mais, à aucun moment et d'une manière officielle leurs compétences acquises ne bénéficient à la formation, non seulement d'enseignants ruraux, mais aussi d'enseignants tout court ! Le milieu rural a, en quelque sorte, « produit » des enseignants de qualité... dont l'État, malgré ses propres difficultés en ce domaine, ne va pas se servir ! Nous avons dit dès le début qu'il était impératif de se placer dans une autre logique qui est, même dans l'immédiat... plus économique !

